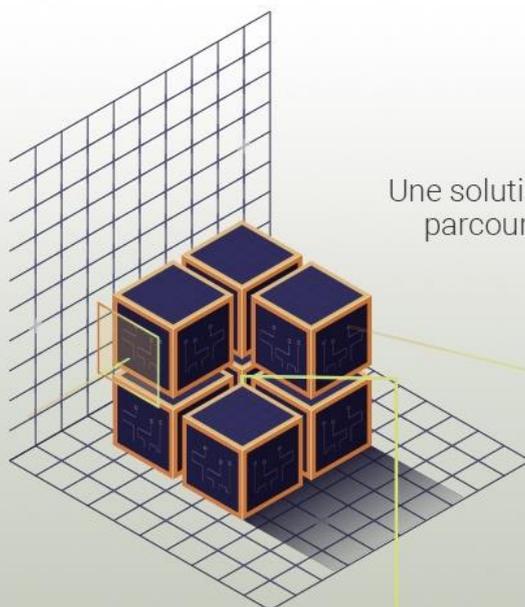


2025

Guide de Financement de Formation

LES BLOCS DE COMPÉTENCES

Une solution unique pour construire son
parcours professionnel à son rythme.



Thierry Supplie

France-denturiste

17/03/2025

INTRODUCTION

La profession de **denturiste** se développe progressivement en France grâce à une jurisprudence européenne, permettant un **accès partiel à la profession de dentiste**. Cette avancée ouvre la voie aux prothésistes qualifiés pour élargir leurs compétences et proposer des solutions adaptées aux besoins des patients en matière de prothèses dentaires.

La formation en denturologie, proposée par **France-Denturiste**, offre une opportunité unique pour les prothésistes souhaitant évoluer dans leur métier et mieux répondre aux besoins du public, notamment en facilitant l'accès à des appareillages adaptés.

Cependant, le financement de cette formation peut représenter un obstacle. Heureusement, plusieurs dispositifs permettent de prendre en charge tout ou partie des frais de formation en fonction de votre statut : **salarié, demandeur d'emploi, indépendant** ou même via des aides spécifiques.

En fonction de votre profil, vous pourrez mobiliser des solutions adaptées telles que le **Compte Personnel de Formation (CPF)**, les dispositifs de reconversion comme le **Projet de Transition Professionnelle (PTP)** ou encore les aides de **Pôle Emploi**.

Chez France-Denturiste, nous sommes engagés à accompagner chaque candidat pour l'aider à trouver la meilleure solution de financement et faciliter l'accès à cette formation prometteuse.

DISPOSITIFS DE FINANCEMENT POUR LES SALARIES

1. COMPTE PERSONNEL DE FORMATION (CPF)

- **Public concerné** : Salariés du secteur privé, y compris les prothésistes.
- **Objectif** : Financer des formations certifiantes, y compris les blocs de compétences liés à la denturologie.
- **Démarche** : Ouvrez votre compte sur [Moncompteformation.gouv.fr](https://moncompteformation.gouv.fr) et inscrivez-vous à la formation éligible.

2. Plan de développement des compétences

- **Public concerné** : Salariés avec l'accord de leur employeur.
- **Objectif** : Financer une formation pour améliorer ses compétences ou se reconvertir.
- **Démarche** : Demandez à votre employeur d'intégrer votre formation au plan de développement des compétences.

3. PROJET DE TRANSITION PROFESSIONNELLE (PTP)

- **Public concerné** : Salariés en reconversion souhaitant devenir denturistes.
- **Objectif** : Financer une formation certifiante visant un nouveau métier.
- **Démarche** : Contactez votre association Transition Pro pour constituer votre dossier.

DISPOSITIFS DE FINANCEMENT POUR LES DEMANDEURS D'EMPLOI

1. AIDE DE RETOUR A L'EMPLOI FORMATION (AREF)

- **Public concerné** : Demandeurs d'emploi indemnisés.
- **Objectif** : Financer une formation professionnelle inscrite dans votre projet de retour à l'emploi.
- **Démarche** : Contactez votre conseiller Pôle Emploi pour vérifier votre éligibilité.

2. AIDE INDIVIDUELLE A LA FORMATION (AIF)

- **Public concerné** : Demandeurs d'emploi souhaitant suivre une formation non couverte par d'autres dispositifs.
- **Objectif** : Financer tout ou partie du coût de la formation.
- **Démarche** : Demandez un devis auprès de France-Denturiste et soumettez-le à Pôle Emploi.

3. ACTION DE FORMATION CONVENTIONNEE (AFC)

- **Public concerné** : Demandeurs d'emploi souhaitant se former à un métier en tension.
- **Objectif** : Financer intégralement certaines formations ciblées par Pôle Emploi.
- **Démarche** : Contactez votre conseiller Pôle Emploi pour connaître les formations éligibles.

DISPOSITIFS DE FINANCEMENT POUR LES INDEPENDANTS

1. FONDS D'ASSURANCE FORMATION (FAF)

- **Public concerné** : Travailleurs indépendants, micro-entrepreneurs et professions libérales.
- **Objectif** : Financer les coûts pédagogiques de la formation.
- **Démarche** : Adressez une demande de prise en charge auprès du FAF correspondant à votre secteur d'activité.

AUTRES DISPOSITIFS SPECIFIQUES

1. VAE (VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE)

- **Public concerné** : Professionnels expérimentés souhaitant valider leur expertise.
- **Objectif** : Financer les frais liés à la constitution du dossier et à l'évaluation.
- **Démarche** : Contactez votre organisme certificateur pour en savoir plus sur les démarches spécifiques.

2. FINANCEMENTS REGIONAUX

Certaines régions proposent des aides spécifiques pour les formations répondant à des besoins territoriaux. Renseignez-vous auprès de votre Conseil régional.

Conclusion

France-Denturiste met à votre disposition toutes les informations nécessaires pour vous guider dans vos démarches de financement. N'hésitez pas à nous contacter pour toute question ou assistance concernant votre projet de formation en denturologie.

EXEMPLES CONCRETS DE FINANCEMENT REUSSI POUR LA FORMATION EN DENTUROLOGIE

Pour vous aider à mieux comprendre comment mobiliser ces dispositifs, voici quelques exemples réels de parcours de financement réussis :

1. EXEMPLE D'UN SALARIE PROTHESISTE UTILISANT SON CPF

Profil : Caroline, prothésiste dentaire depuis 12 ans.

Objectif : Évoluer vers la profession de denturiste pour élargir ses compétences et mieux répondre aux besoins de ses patients.

Dispositif utilisé : **Compte Personnel de Formation (CPF)**

✅ Caroline a utilisé son solde CPF (4 200 €) pour couvrir une partie des frais de formation. Son employeur a complété le montant restant via le **plan de développement des compétences**, lui permettant de se former sans frais supplémentaires.

Astuce : Caroline a planifié sa formation sur son temps libre pour éviter de perturber son activité professionnelle.

2. EXEMPLE D'UN DEMANDEUR D'EMPLOI UTILISANT L'AIF (AIDE INDIVIDUELLE A LA FORMATION)

Profil : Julien, prothésiste indépendant en reconversion après avoir cessé son activité.

Objectif : Devenir denturiste pour exercer à domicile.

Dispositif utilisé : **Aide Individuelle à la Formation (AIF)**

✅ Julien a sollicité son conseiller Pôle Emploi qui a validé son projet. L'AIF a pris en charge 80 % des frais de formation, le solde ayant été couvert par une aide régionale dédiée aux métiers de la santé.

Astuce : Julien a préparé un dossier solide expliquant les opportunités offertes par la denturologie et son impact positif sur l'accès aux soins pour les personnes isolées ou à mobilité réduite.

3. EXEMPLE D'UN INDEPENDANT UTILISANT LE FAF (FONDS D'ASSURANCE FORMATION)

Profil : Thierry, prothésiste indépendant installé en libéral.

Objectif : Acquérir les compétences de denturiste pour diversifier son activité.

Dispositif utilisé : **FAF (Fonds d'Assurance Formation)**

✅ Thierry a obtenu la prise en charge complète de sa formation après avoir fourni les justificatifs nécessaires (attestation URSSAF et devis de formation).

Astuce : Il a fait sa demande au minimum **un mois avant** le début de la formation pour respecter les délais de traitement.

Conclusion

Ces exemples montrent que chaque situation peut trouver une solution adaptée. N'hésitez pas à contacter France-Denturiste pour vous accompagner dans vos démarches administratives et maximiser vos chances d'obtenir un financement optimal.

CONSEILS PRATIQUES POUR OPTIMISER VOS DEMARCHES DE FINANCEMENT DE LA FORMATION EN DENTUROLOGIE

Pour maximiser vos chances d'obtenir un financement et simplifier vos démarches administratives, voici quelques recommandations clés :

1. ANTICIPEZ VOTRE DEMANDE

- **Délai recommandé** : Les demandes de financement (CPF, PTP, AIF, etc.) nécessitent parfois plusieurs semaines d'instruction. Il est conseillé de vous y prendre **au moins 2 mois à l'avance** pour éviter tout retard.
- Renseignez-vous également sur les **dates limites de dépôt des dossiers**, notamment pour les dispositifs comme l'AIF ou le PTP.

Astuce : Préparez une liste des documents requis pour chaque dispositif afin d'éviter les oublis (devis de formation, attestation employeur, justificatifs d'activité, etc.).

2. REDIGEZ UN DOSSIER SOLIDE ET CONVAINCANT

- Expliquez clairement votre projet professionnel et en quoi la formation en denturologie est essentielle à votre évolution.
- Mettez en avant les **bénéfices pour le secteur de la santé**, notamment en matière d'accès aux soins et de soulagement des cabinets dentaires.
- Présentez des arguments sur les **opportunités d'emploi** offertes par la profession de denturiste.

Astuce : Insistez sur les besoins spécifiques du marché (ex. : patients âgés, appareillage à domicile, etc.) pour renforcer la pertinence de votre demande.

3. MOBILISEZ PLUSIEURS DISPOSITIFS SI NECESSAIRE

Si le coût total de votre formation dépasse les plafonds d'un dispositif, envisagez de **cumuler plusieurs aides** :

- Utilisez votre CPF en priorité.
- Complétez avec une demande de prise en charge via votre employeur, une aide régionale ou encore une subvention Pôle Emploi.
- Si vous êtes indépendant, le FAF peut également prendre en charge les frais restants.

Astuce : Certaines aides peuvent se cumuler avec vos fonds personnels pour limiter votre reste à charge.

4. COMMUNIQUEZ AVEC VOTRE CONSEILLER OU EMPLOYEUR

- Si vous êtes demandeur d'emploi, prenez contact avec votre conseiller Pôle Emploi dès que possible pour obtenir son appui et ses conseils sur les options adaptées à votre profil.
- Si vous êtes salarié, expliquez à votre employeur en quoi cette formation peut également bénéficier à l'entreprise (ex. : élargissement de l'offre de service, gain de compétences stratégiques).

Astuce : Présentez votre formation comme un **investissement professionnel** et non comme une simple dépense.

5. PREVOYEZ UN PLAN B

- Si votre demande de financement est refusée, ne vous découragez pas. Vous pouvez souvent formuler une nouvelle demande avec des arguments renforcés ou explorer des alternatives comme les aides régionales ou les financements personnels échelonnés.

Astuce : France-Denturiste peut vous aider à reformuler votre demande ou à identifier d'autres sources de financement.

6. APPUYEZ-VOUS SUR FRANCE-DENTURISTE POUR VOUS GUIDER

- France-Denturiste est à votre disposition pour vous accompagner dans le choix du dispositif le plus adapté, vous aider à remplir les dossiers et vous conseiller sur les arguments clés à mettre en avant.

Astuce : N'hésitez pas à demander un **modèle de lettre** ou un **exemple de dossier réussi** pour optimiser vos démarches.

Conclusion

En suivant ces conseils pratiques, vous mettez toutes les chances de votre côté pour obtenir un financement optimal et débiter votre formation en denturologie dans les meilleures conditions.

DEMARCHES SPECIFIQUES POUR OBTENIR UN FINANCEMENT SELON VOTRE PROFIL

Pour faciliter vos démarches et maximiser vos chances de succès, voici les étapes détaillées pour chaque dispositif de financement adapté à votre formation en denturologie.

1. DEMARCHES POUR MOBILISER VOTRE CPF (COMPTE PERSONNEL DE FORMATION)

 **Public concerné : Salariés, indépendants et demandeurs d'emploi**

Étapes clés :

1. **Créez ou connectez-vous à votre compte CPF**

- Rendez-vous sur le site officiel : www.moncompteformation.gouv.fr
 - Activez votre compte avec votre numéro de sécurité sociale.
2. **Recherchez la formation en denturologie**
 - Utilisez les mots-clés : "**denturologie**", "**France-Denturiste**" ou "**prothèse dentaire**" pour trouver la formation éligible.
 3. **Vérifiez votre solde CPF**
 - Le montant disponible est affiché sur votre espace personnel.
 - Si votre solde est insuffisant, vous pouvez demander un abondement complémentaire (employeur, Pôle Emploi, etc.).
 4. **Inscrivez-vous directement en ligne**
 - Validez votre demande via la plateforme CPF.
 - L'organisme de formation a 48 heures pour confirmer votre inscription.

Astuce : Si votre formation se déroule pendant votre temps de travail, vous devrez obtenir l'accord de votre employeur.

2. DEMARCHES POUR LE PTP (PROJET DE TRANSITION PROFESSIONNELLE)

 **Public concerné : Salariés souhaitant changer de métier (reconversion).**

Étapes clés :

1. **Contactez votre association Transition Pro** (anciennement Fongecif) pour connaître les modalités de prise en charge.
2. **Constituez votre dossier**
 - Demandez un devis détaillé de la formation auprès de **France-Denturiste**.
 - Fournissez une lettre de motivation expliquant votre projet de reconversion et les bénéfices attendus.
3. **Demandez l'autorisation d'absence à votre employeur**
 - Cette autorisation est obligatoire si la formation se déroule pendant vos heures de travail.
4. **Soumettez votre dossier complet à Transition Pro**
 - Respectez les délais : généralement **3 mois avant** le début de la formation.

Astuce : Insistez sur les débouchés concrets et les bénéfices pour votre employeur (diversification des compétences, ouverture à un nouveau marché, etc.).

3. DEMARCHES POUR L'AIF (AIDE INDIVIDUELLE A LA FORMATION)

 **Public concerné : Demandeurs d'emploi.**

Étapes clés :

1. **Contactez votre conseiller Pôle Emploi**
 - Présentez votre projet de formation et expliquez pourquoi il est pertinent pour votre retour à l'emploi.
2. **Obtenez un devis détaillé auprès de France-Denturiste**
 - Ce document sera indispensable pour valider votre demande.
3. **Remplissez la demande d'AIF sur votre espace Pôle Emploi**
 - Fournissez toutes les pièces justificatives demandées.
4. **Attendez la validation**
 - Pôle Emploi évalue la cohérence de votre projet et vous informe de sa décision.

Astuce : Préparez un argumentaire solide en démontrant les opportunités professionnelles offertes par la denturologie.

4. DEMARCHES POUR LE FAF (FONDS D'ASSURANCE FORMATION)

 **Public concerné : Travailleurs indépendants et auto-entrepreneurs.**

Étapes clés :

1. **Identifiez votre FAF**
 - Il dépend de votre code NAF/APE. Par exemple :
 - **FAFCEA** pour les artisans.
 - **AGEFICE** pour les commerçants.
 - **FIFPL** pour les professions libérales.
2. **Demandez une attestation de paiement de la CFP (Contribution à la Formation Professionnelle)**
 - Cette attestation est disponible via votre espace URSSAF.
3. **Contactez votre FAF pour obtenir le dossier de demande de financement**
 - Remplissez soigneusement chaque section et joignez :
 - Le devis détaillé de la formation.
 - Une présentation du contenu pédagogique.
4. **Envoyez votre dossier au minimum un mois avant le début de la formation**

Astuce : Certaines FAF exigent que votre demande soit validée **avant** le début de la formation. Soyez vigilant sur les délais.

5. DEMARCHES POUR LES AIDES REGIONALES

✔ **Public concerné : Demandeurs d'emploi et personnes en reconversion.**

Étapes clés :

1. **Contactez votre Conseil régional** pour vous informer des dispositifs disponibles.
2. **Constituez votre dossier**
 - Présentez un projet de formation solide, accompagné d'un devis détaillé de **France-Denturiste**.
3. **Respectez les délais**
 - Certaines régions ont des dates fixes pour le dépôt des demandes.

Astuce : Mettez en avant l'impact positif de votre projet sur le territoire (réponse aux besoins en prothèses dentaires, service à domicile, etc.).

Conclusion

En suivant ces démarches spécifiques, vous optimisez vos chances d'obtenir un financement adapté à votre situation. **France-Denturiste** reste disponible pour vous guider dans chaque étape et vous aider à constituer un dossier solide.

Souhaitez-vous que je développe la partie sur l'accompagnement proposé par France-Denturiste ou que je vous propose un tableau récapitulatif des dispositifs de financement ?

L'ACCOMPAGNEMENT PROPOSÉ PAR FRANCE-DENTURISTE POUR VOS DEMARCHES DE FINANCEMENT

Chez **France-Denturiste**, nous sommes pleinement conscients que les démarches de financement peuvent sembler complexes et décourageantes. C'est pourquoi nous proposons un **accompagnement personnalisé** pour vous guider efficacement à chaque étape.

1. ANALYSE PERSONNALISÉE DE VOTRE SITUATION

Dès votre prise de contact avec France-Denturiste :

- ✔ Nous analysons votre profil professionnel (salarié, demandeur d'emploi, indépendant, etc.).
- ✔ Nous identifions les dispositifs de financement les plus adaptés à votre situation.
- ✔ Nous vous conseillons sur la stratégie optimale pour maximiser vos chances de prise en charge.

Exemple : Si vous êtes un prothésiste salarié, nous vous expliquerons comment mobiliser en priorité votre **CPF**, tout en envisageant un complément via votre employeur si nécessaire.

2. ASSISTANCE POUR LA CONSTITUTION DE VOTRE DOSSIER

France-Denturiste vous aide à préparer un dossier convaincant et complet :

- ✔ Rédaction de votre lettre de motivation (mise en avant des bénéfices du métier de denturiste).

- ✓ Élaboration d'un **argumentaire adapté** pour chaque organisme (Pôle Emploi, Transition Pro, FAF, etc.).
- ✓ Aide à la constitution des pièces justificatives (devis, attestation URSSAF, justificatifs d'activité...).

Exemple : Si vous êtes demandeur d'emploi, nous pouvons vous aider à rédiger un argumentaire expliquant comment la denturologie répond à des besoins croissants en soins prothétiques, notamment à domicile.

3. SUIVI PERSONNALISÉ JUSQU'À L'OBTENTION DU FINANCEMENT

France-Denturiste s'engage à vous accompagner tout au long du processus :

- ✓ Nous vous informons des délais et relançons les organismes si nécessaire.
- ✓ En cas de refus, nous vous aidons à reformuler votre demande avec des arguments renforcés.
- ✓ Nous restons disponibles pour répondre à vos questions et vous orienter vers d'autres solutions si besoin.

Exemple : Si votre demande auprès de Pôle Emploi est refusée, nous pouvons vous aider à présenter un nouveau dossier plus détaillé ou à solliciter un **abondement CPF**.

4. ACCÈS À DES RESSOURCES ET MODÈLES SPÉCIFIQUES

Pour vous faciliter la tâche, France-Denturiste met à votre disposition :

- ✓ Des **modèles de lettres** adaptés à chaque organisme.
- ✓ Des **exemples de dossiers réussis** pour vous inspirer.
- ✓ Une **FAQ dédiée** pour répondre aux questions fréquentes.

5. ACCOMPAGNEMENT APRÈS LE FINANCEMENT

Une fois votre financement obtenu, notre soutien se poursuit :

- ✓ Aide à l'organisation de votre emploi du temps pour intégrer la formation dans vos contraintes professionnelles.
- ✓ Suivi personnalisé pendant votre parcours pour vous aider à réussir pleinement votre formation.

Conclusion

Grâce à cet accompagnement sur mesure, France-Denturiste s'engage à rendre votre parcours vers la profession de denturiste accessible et sans obstacle financier.

Si vous avez des questions ou souhaitez démarrer vos démarches, n'hésitez pas à nous contacter directement.

TABLEAU RECAPITULATIF DES DISPOSITIFS DE FINANCEMENT POUR LA FORMATION EN DENTUROLOGIE

Voici un tableau synthétique présentant les principaux dispositifs de financement, leurs critères d'éligibilité et les démarches à suivre.

Dispositif	Public concerné	Montant / Prise en charge	Démarches clés	Délai à respecter
CPF (Compte Personnel de Formation)	Salariés, demandeurs d'emploi, indépendants	Jusqu'à 5 000 € (8 000 € pour les salariés peu qualifiés)	Créer un compte CPF → Rechercher la formation sur MonCompteFormation.gouv.fr → S'inscrire directement en ligne	15 jours minimum avant le début de la formation
PTP (Projet de Transition Professionnelle)	Salariés en reconversion avec 24 mois d'ancienneté (12 mois dans l'entreprise actuelle)	Prise en charge totale ou partielle des frais + maintien de la rémunération jusqu'à 100%	Contactez votre association Transition Pro → Constituez votre dossier avec un devis France-Denturiste + Lettre de motivation → Soumettez votre dossier à Transition Pro	3 mois minimum avant le début de la formation
AIF (Aide Individuelle à la Formation)	Demandeurs d'emploi	Prise en charge totale ou partielle (montant maximum de 8 000 €)	Demandez un devis à France-Denturiste → Soumettez-le à votre conseiller Pôle Emploi → Remplissez la demande en ligne sur votre espace Pôle Emploi	Délai variable, généralement 3 à 4 semaines
FAF (Fonds d'Assurance Formation)	Indépendants et micro-entrepreneurs	Montant variable selon le secteur d'activité et le FAF (prise en charge totale ou partielle)	Demandez une attestation de paiement URSSAF → Contactez votre FAF pour constituer le dossier → Envoyez votre demande au moins 1 mois avant le début de la formation	1 mois minimum avant le début de la formation
Plan de Développement des Compétences	Salariés (à l'initiative de l'employeur)	Prise en charge totale ou partielle par l'entreprise	Parlez de votre projet à votre employeur → Il dépose la demande auprès de l'OPCO de l'entreprise	Délai interne à l'entreprise
FNE-Formation	Salariés en activité partielle ou en entreprise en difficulté	Prise en charge jusqu'à 100% (selon la taille de l'entreprise)	L'employeur contacte son OPCO → Montre un dossier de demande de subvention	Délai variable selon l'entreprise

Dispositif	Public concerné	Montant / Prise en charge	Démarches clés	Délai à respecter
Aides Régionales	Demandeurs d'emploi ou personnes en reconversion	Variable selon les régions (prise en charge partielle ou totale)	Contactez votre Conseil régional → Déposez votre demande avec devis et justificatifs	1 à 2 mois avant le début de la formation

RECOMMANDATIONS SUPPLEMENTAIRES :

- ✔ **Identifiez votre profil** pour cibler les dispositifs adaptés à votre situation.
- ✔ **Anticipez vos démarches** : les délais de traitement peuvent varier selon les organismes.
- ✔ **Préparez vos arguments** : Mettez en avant les opportunités professionnelles et les bénéfices concrets du métier de denturiste.
- ✔ **Contactez France-Denturiste** pour obtenir une aide personnalisée et un suivi de vos demandes.